



LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veillot

Trente ans après

Avec le recul du temps, il est évidemment plus facile de percevoir les conséquences bonnes ou mauvaises d'une action spectaculaire. Le sacre des quatre évêques du 30 juin 1988 par Mgr Lefebvre, assisté de Mgr de Castro-Mayer, n'échappe pas à cette règle. Où en sommes-nous trente ans après ?

Le dernier *Chardonnet* a rappelé cet acte héroïque de Mgr Lefebvre et les raisons qui l'ont poussé à le poser. Mgr Lefebvre avait bien défini ces sacres comme une opération survie de la Tradition. Vu les circonstances dramatiques de l'après Vatican II dans la vie de l'Église, il fallait des évêques pour défendre et transmettre la foi dans son intégrité, ordonner des prêtres qui continueraient l'œuvre de la rédemption par la sainte messe de toujours et non par une nouvelle messe œcuménique plaisant aux protestants. Le schisme évoqué par des confrères nous abandonnant et martelé par Rome n'a pas trouvé de fondement.

Notre Seigneur Jésus-Christ nous dit que l'on juge l'arbre à ses fruits. Comment ne pas voir alors dans le développement de la Tradition une bénédiction de Dieu, malgré les persécutions de tout ordre ? Et Dieu sait

que les épreuves n'ont pas manqué pendant ces trente années. Une des plus terribles sans doute est l'abandon de frères d'armes, formés dans les mêmes principes, mais qui laissent le bon combat et se retournent contre vous. Déjà Mgr Lefebvre avait connu cette épreuve, des prêtres ordonnés par lui le quittant sur la droite ou sur la gauche, si l'on évoque ainsi ceux qui se durcissaient au point de rejeter quasiment toute autorité, et ceux qui abandonnaient la doctrine et la pratique pérenne de l'Église pour se rallier aux erreurs conciliaires et postconciliaires.

Il n'y a malheureusement rien de nouveau sous le soleil. Le démon nous tentera toujours sous apparence de bien et saura utiliser nos défauts pour nous tromper et nous aveugler. Il est évident qu'aujourd'hui une de ses armes de prédilection concerne nos rapports avec l'autorité. Mgr Lefebvre a eu la sagesse d'en rappeler les principes et d'en montrer la pratique. L'autorité ne saurait nous demander de poser des actes contraires à la loi de Dieu et à ce que l'Église a toujours enseigné, sous peine de devoir lui désobéir à l'exemple de saint Pierre (« il faut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ») et de Mgr Lefebvre refusant de dire la messe

de Paul VI ; mais elle reste l'autorité à qui nous devons respect et obéissance. Si nous rejetons le principe d'autorité, toute société devient ingouvernable et nous tombons dans l'individualisme moderne qui veut que j'obéis lorsque je suis d'accord et que cela me plaît. Nous sommes alors amenés à faire des actions gravement illicites.

Il se trouve que trente ans après les sacres, la Fraternité est à la veille d'un Chapitre général. Le Chapitre a pour but de vérifier que la Fraternité est toujours fidèle à ses statuts et à l'esprit de son fondateur. Celui de cette année est en plus électif, c'est-à-dire que le Supérieur général et ses deux assistants seront élus pour douze ans. Il est aisé d'en comprendre l'importance. Mais ne tombons pas dans la mentalité électoraliste moderne qui ne raisonne qu'en lutte de partis et de sondages. Prions au contraire pour les membres du Chapitre, qu'ils soient dociles à la grâce divine, et pour les trois élus, qu'ils aient la sagesse et la prudence pour continuer à mener la Fraternité dans l'esprit ni hérétique ni schismatique de son fondateur, pour le bien de l'Église et le salut des âmes.

Abbé Émeric BAUDOT

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial

par M. l'abbé Émeric Baudot

PAGE 2 - Catéchisme des vérités opportunes :
Les ralliés (vus par Mgr Lefebvre)

par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 8 - Le problème du mal

par M. l'abbé Nicolas Cadiet

PAGE 10 - Le vivant portrait du crucifié

par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 14 - Les cérémonies de distribution des
prix au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-
Chardonnet

Par Vincent Ossadzow

PAGE 16 - Activités de la paroisse

Catéchisme des vérités opportunes : Les ralliés

(vus par Mgr Lefebvre)

Par l'abbé François-Marie Chautard

1- Que sont les ralliés ?

Ceux qu'on appelle « ralliés » sont les communautés, les prêtres et les fidèles qui ont d'abord choisi de défendre la Tradition, puis à partir des sacres du 30 juin 1988 et l'excommunication fulminée contre Mgr Lefebvre, Mgr de Castro-Mayer et les quatre évêques sacrés, ont choisi de se mettre sous la dépendance effective de la hiérarchie actuelle tout en conservant la liturgie traditionnelle. Ils se sont donc ralliés à l'Église conciliaire.

Par extension, le vocable de « ralliés » désigne les communautés, les prêtres et les fidèles qui conservent la liturgie traditionnelle mais acceptent les principales erreurs conciliaires ainsi que la pleine validité et la légitimité du *novus ordo* de Paul VI et des sacrements promulgués et édités par Paul VI. « Dom Gérard, dans sa déclaration, fait état de ce qui lui est donné et accepte de se mettre sous l'obédience de la Rome moderniste, qui demeure foncièrement anti-traditionnelle »¹.

2- Le mot « ralliés » n'est-il pas péjoratif ?

Oui, le mot de « ralliés » est péjoratif car il exprime une trahison vis-à-vis de la Tradition.

3- En quoi les ralliés ont-ils trahi la Tradition ?

Les ralliés ont trahi la Tradition car, beaucoup d'entre eux, après avoir commencé par la servir, ont cessé de la défendre, puis l'ont abandonnée, ont fait peu à peu l'apologie des erreurs conciliaires, et se sont opposés à la Tradition et à ses défenseurs,



Mgr Wach, supérieur de l'Institut du Christ Roi, à droite du cardinal Burke. Il ne manque ni un bouton, ni un fil rouge, ni un fil bleu, ni une frange, juste... le combat pour le Christ Roi

« Ils nous trahissent. Ils donnent maintenant la main à ceux qui démolissent l'Église, aux libéraux, aux modernistes »².

4- Pourquoi dit-on que les ralliés ont cessé de défendre la Tradition ?

On dit que les ralliés ont cessé de défendre la Tradition parce que, depuis 1988, ils ne dénoncent plus les erreurs conciliaires (nocivité de la Nouvelle Messe, du nouveau code de Droit canonique, du dialogue interreligieux, de la liberté religieuse, etc.)³.

« Quand ils disent qu'ils n'ont rien lâché, c'est faux. Ils ont lâché la possibilité de contrer Rome. Ils ne peuvent plus rien dire. Ils doivent se taire étant donné les faveurs qui leur ont été accordées. Il leur est maintenant impossible de dénoncer les erreurs de l'Église conciliaire »⁴.

5- En quoi les ralliés ont-ils fait peu à peu l'apologie des erreurs conciliaires ?

Les ralliés ont fait peu à peu l'apologie des erreurs conciliaires en soutenant sans réserve la légitimité et la validité du rite de la nouvelle messe, en défendant la doctrine de la liberté religieuse, comme le P. Basile du Barroux qui en a publié un plaidoyer en six volumes, en légitimant la réunion d'Assise et le dialogue interreligieux, comme

¹ Mgr Lefebvre, lettre du 18 août 1988 au père Thomas d'Aquin.

² Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de janvier-février 1991.

³ Pour plus de renseignements, on peut se reporter au *Combat de la foi* n° 176 « *Ecclesia Dei ? Danger !* », mars 2016 ou à Abbé Gaudron, *Catéchisme de la crise catholique dans l'Église*, éd. Le Sel, dernier chapitre.

⁴ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de janvier-février 1991.

le supérieur de la Fraternité Saint-Pierre, en acceptant d'être régis par le nouveau code de droit canonique, en ne refusant pas publiquement les réformes récentes du pape sur l'annulation des mariages, en acceptant la canonisation de Jean-Paul II qui a mis en œuvre les réformes conciliaires, ou en célébrant la nouvelle messe comme Dom Gérard (†), Mgr Wach ou Mgr Rifan.

« Du point de vue des idées. Ils virent tout doucement et finissent par admettre les idées fausses du Concile, parce que Rome leur a accordé quelques faveurs pour la Tradition. C'est une situation très dangereuse »⁵.

6- En quoi les ralliés ont-ils condamné la Tradition et ses défenseurs ?

Les ralliés ont condamné la Tradition de trois manières : premièrement en défendant des positions contraires à cette Tradition, deuxièmement en servant d'appât pour attirer les vrais fidèles de la Tradition dans une position de compromis ; troisièmement en accusant ses défenseurs – principalement les prêtres et fidèles de la FSSPX – d'être excommuniés et schismatiques⁶. Plusieurs mariages célébrés dans la FSSPX ont ainsi été annulés pour manque de forme canonique à la demande de prêtres ralliés.

« Tout ce qui leur a été accordé, ne leur a été consenti que dans le but de faire en sorte que tous ceux qui adhèrent ou sont liés à la Fraternité s'en détachent et se soumettent à Rome »⁷.

7- N'est-ce pas injuste vis-à-vis des jeunes communautés *Ecclesia Dei* ou des membres qui sont entrés dans ces communautés après 1988 ?

Il n'est pas injuste de dire que toutes les communautés *Ecclesia Dei* (c'est-à-dire les communautés ralliées⁸) trahissent la Tradition car elles se présentent officiellement comme traditionnelles alors qu'elles ne le sont pas réellement et trompent ainsi les fidèles et la Tradition.

« Les ralliés défendent la messe de toujours mais ils la défendent mal. »

Dieu seul juge les intentions des cœurs et il y a certainement beaucoup de prêtres zélés et pieux dans ces communautés. Mais, en adhérant à ces communautés, ils assument la responsabilité des positions doctrinales de ces communautés qui leur sont propres.

8- Les ralliés ne défendent-ils pas la messe de toujours ?

Les ralliés défendent la messe de toujours mais ils la défendent mal, car pour bien défendre la messe de

toujours, il faut : premièrement, la célébrer et l'honorer – ce qu'ils font ; deuxièmement, refuser et dénoncer la nouvelle messe qui s'oppose à la messe de toujours – ce qu'ils ne font pas ; troisièmement, unir la messe traditionnelle à la pleine et entière doctrine de l'Eglise – ce qu'ils ne font pas.

Enfin « la question de la liturgie et des sacrements est très importante, mais ce n'est pas la plus importante. La plus importante c'est celle de la foi »⁹.

« Rome désormais semble accessible à l'idée de permettre de dire la messe ancienne, la messe catholique et par conséquent il ne devrait plus y avoir de problème pour nous. Mais c'est là nous mettre dans une contradiction, parce qu'en même temps que Rome donne par exemple à la Fraternité Saint-Pierre (...) l'autorisation de dire la messe de toujours, en même temps, ils font signer une profession de foi dans laquelle est inscrit le Concile, dans laquelle il faut admettre l'esprit du Concile. (...) Comment vouloir maintenant la messe de toujours, en acceptant l'esprit qui détruit cette messe de toujours ? C'est se placer dans une contradiction complète »¹⁰

⁵ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre – *Fideliter* n° 79 de janvier-février 1991.

⁶ Dans sa lettre au pape du 8 juillet 1988 Dom Gérard sollicitait pour ses moines « la grâce d'être relevés de toutes censures et irrégularités que nous aurions pu encourir du fait que la plupart de nos prêtres ont été ordonnés par Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, alors suspens » *Fideliter* n° 67 janvier-février 1989, p. 10. « C'est une raison supplémentaire pour ne pas accepter un schisme et je l'ai dit publiquement dès les premières menaces faites à Écône, il y a déjà un an. » [R. P. Bruno de Blignières, *Famille chrétienne*, 21 juillet 1988].

⁷ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de janvier-février 1991.

⁸ Sous la dépendance de la commission romaine fondée par le *motu proprio* éponyme condamnant les sacres de 1988.

⁹ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de janvier-février 1991.

¹⁰ Mgr Lefebvre, sermon à l'occasion des 20 ans de la Fraternité, *Fideliter* n° 76 de juillet-août 1990, p. 11.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal Ville

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à M. Éric Brunet, LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...)

9- Comment les ralliés justifient-ils leur ralliement à la Rome moderniste ?

Les ralliés justifient leur ralliement à la Rome moderniste en invoquant la main tendue par Rome, l'obligation d'obéir aux lois et aux autorités légitimes de l'Église¹¹, la nécessité d'appartenir à l'Église visible¹², la possibilité de mieux œuvrer pour la Tradition à l'intérieur de l'Église et le schisme des sacres du 30 juin 1988.

10- Que doit-on penser de la main tendue par Rome ?

La main tendue par Rome n'était pas donnée pour le bien réel de la Tradition dans l'Église mais pour conduire progressivement les traditionalistes aux erreurs conciliaires. C'était une tactique.

« À la réflexion, il nous apparaît clairement que le but des colloques et de la réconciliation est de nous réintégrer dans l'Église conciliaire, l'unique Église à laquelle vous faisiez allusion dans les catéchismes. Nous pensions que vous nous donniez les moyens de continuer et de développer les œuvres de la Tradition. »¹³.

« Ce que Rome accorde à présent en faveur de la tradition, n'est qu'un geste purement politique, diplomatique pour forcer les ralliements. Mais ce n'est pas une conviction dans les bienfaits de la Tradition. »¹⁴

11- Que doit-on penser de l'obligation d'obéir aux lois et aux autorités légitimes de l'Église ?

Tout catholique est tenu d'obéir aux lois et aux autorités légitimes de l'Église précisément en tant que ces lois et ces autorités sont légitimes, c'est-à-dire au service du bien commun.

En revanche, tout catholique est tenu de s'opposer à des lois et à des ordres illégitimes même prescrits par des autorités légitimes.

Or, si la FSSPX ne remet pas en



Confirmations données par Mgr Fellay le 10 juin

cause la légitimité des autorités ecclésiastiques, elle récuse celle des lois et des ordres d'inspiration conciliaire, comme l'ensemble (et non l'intégralité) des normes du nouveau code de droit canonique,

« Ils n'ont pas le sens doctrinal du magistère, de l'Église de toujours, de la Tradition, de la foi catholique. »

par exemple.

« Il y a ceux qui sont malades de penser que l'on doit s'opposer à Rome. Ils ne sont pas d'accord. Eh bien, c'est qu'ils n'ont pas vu véritablement le problème de l'invasion libérale à Rome. (...) Ils n'ont peut-être qu'une foi sentimentale, ceux qui hésitent. Ils n'ont pas le sens doctrinal du magistère, de l'Église de toujours, de la Tradition, de la foi catholique. Ils disent : « On n'est pas tout à fait d'accord, mais on ne peut pas se séparer du pape. On préfère une union légale, canonique, régulière avec les autorités ecclésiastiques. Nous ne pouvons pas rester ainsi indéfiniment séparés des autorités romaines et des évêques. Ce n'est pas possible. Mais, vous allez voir, nous allons garder la Tradition. Nous ferons ci, nous ferons cela. On ne veut

pas se laisser avoir ». Tous ceux qui nous ont quittés et qui ont dit cela, ont tous lâché. Ils ne pouvaient pas supporter d'être trop séparés des autorités ecclésiastiques »¹⁵.

12- La Fraternité Saint-Pie X et les communautés amies sont-elles en dehors de l'Église visible ?

« Cette histoire d'Église visible de Dom Gérard et de M. Madiran est enfantine. C'est incroyable que l'on puisse parler d'Église visible pour l'Église conciliaire par opposition à l'Église catholique que nous essayons de représenter et de continuer »¹⁶.

¹¹ « Toutes choses étant égales par ailleurs, c'est-à-dire la foi et les sacrements étant saufs, il est meilleur d'être en accord avec les lois de l'Église que d'y contrevenir » Déclaration de Dom Gérard, *Fideliter* n° 65 septembre-octobre 1988, p. 18.

¹² « Il est préjudiciable que la Tradition même de l'Église soit reléguée hors de son périmètre officiel visible. (...) La visibilité de l'Église est un de ces caractères essentiels » Déclaration de Dom Gérard, *Fideliter* n° 65 septembre-octobre 1988, p. 18.

¹³ Mgr Lefebvre, lettre du 24 mai 1988 au cardinal Ratzinger.

¹⁴ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de janvier-février 1991.

¹⁵ Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 68 de mars-avril 1989, p. 13-14.

¹⁶ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de juillet-août 1989, p. 6.

« Où est l'Église visible ? L'Église visible se reconnaît aux signes qu'elle a toujours donnés pour sa visibilité : elle est Une, Sainte, Catholique et Apostolique. (...) où sont les véritables marques de l'Église ? Sont-elles davantage dans l'Église officielle (il ne s'agit pas de l'Église visible, il s'agit de l'Église officielle) ou chez nous, en ce que nous représentons, ce que nous sommes ?

Si il y a encore une visibilité de l'Église aujourd'hui, c'est grâce à vous. Ces signes ne se trouvent plus chez les autres. Il n'y a plus chez eux d'unité de la foi, or c'est la foi qui est la base de toute visibilité de l'Église. La catholicité, c'est la foi une dans l'espace. L'apostolicité c'est la foi une dans le temps et la sainteté c'est le fruit de la foi, qui se concrétise dans les âmes par la grâce du Bon Dieu, par la grâce des sacrements.

Il est tout à fait faux de nous considérer comme si nous ne faisons pas partie de l'Église visible. [...] c'est se tromper en assimilant l'Église officielle et l'Église visible. »¹⁷

13- Est-il vrai qu'il est plus facile d'œuvrer pour la Tradition à l'intérieur de l'Église ?

Non, ce n'est pas vrai ; premièrement, parce que les traditionalistes

ne sont pas en dehors de l'Église ; deuxièmement, parce que la défense de la Tradition suppose de se prémunir de la contagion conciliaire ; troisièmement parce que la profession de la foi suppose une distinction nette des positions qu'amoinerait une collaboration officielle.

« Ne serait-ce pas (...) dans le plan de la Providence, que la Tradition catholique de l'Église ne soit pas intégrée dans le pluralisme de l'Église conciliaire, tant que celle-ci souille l'honneur de l'Église catholique et offusque tant son unité que sa visibilité ? »¹⁸

« Ce sont des choses qui sont faciles à dire. Se mettre à l'intérieur de l'Église, qu'est-ce que cela veut dire ? Et d'abord de quelle Église parle-t-on ? Si c'est de l'Église conciliaire, il faudrait que nous qui avons lutté contre elle pendant 20 ans parce que nous voulions l'Église catholique, nous rentrions dans cette Église conciliaire pour soi-disant la rendre catholique. C'est une illusion totale »¹⁹.

« Le renouveau ne peut désormais se réaliser que par des évêques libres de faire revivre la foi et la vertu chrétienne par les moyens que Notre-Seigneur a confiés à son Église pour la sanctification des prêtres et des fidèles. Seul un milieu entièrement dégagé des erreurs modernes et des mœurs modernes peut permettre ce renouveau. Ce milieu, c'est le milieu qu'ont visité le cardinal Gagnon et Monseigneur Perl, milieu formé de familles profondément chrétiennes, ayant de nombreux enfants, et d'où proviennent de nombreuses et excellentes vocations »²⁰.

14- Est-il vrai que les sacres du 30 juin 1988 sont un schisme ?

Le schisme est un refus d'obéir par principe à l'autorité du Saint-Père. Or, les sacres du 30 juin 1988 ne contiennent pas cette volonté. Les sacres de 1988 manifestent au

contraire la fidélité de la FSSPX au Siège apostolique malgré ses errements. Une des plus grandes marques de fidélité au pape ne consiste pas à le suivre par une fausse obéissance dans ses erreurs mais à l'en détourner autant que possible.

15- Est-il au moins exact que suivre la Fraternité conduit au schisme ?

Il existe évidemment un danger de tendre au schisme en évitant de se soumettre à l'autorité pontificale imbue de ses erreurs, en prenant l'habitude d'agir indépendamment du pape.

« Il y aurait danger de schisme si les évêques sacrés par Monseigneur Lefebvre se constituaient en chefs d'églises autonomes (ou autocéphales, comme le disent les orthodoxes) »²¹. Ce qui n'est pas le cas. Cependant, ce danger est bien moindre que celui d'assimiler les erreurs conciliaires inoculées par les autorités ecclésiastiques.

« Il nous faut absolument convaincre les fidèles (...) que c'est un danger de se mettre entre les mains des évêques conciliaires et de la Rome moderniste. C'est le plus grand danger qui les menace. Si nous avons lutté pendant 20 ans pour éviter les erreurs conciliaires, ce n'est pas pour nous mettre maintenant dans les mains de ceux qui les professent »²².

« Il me semble opportun d'analyser l'action du démon pour affaiblir ou réduire à néant notre œuvre. La pre-

¹⁷ Conférence de Mgr Lefebvre, Écône 9 septembre 1988.

¹⁸ Abbé Schmidberger, *Fideliter* n° 65 septembre-octobre 1988, p. 20.

¹⁹ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de juillet-août 1989, p. 6.

²⁰ Mgr Lefebvre, lettre du 20 mai 1988 au pape Jean-Paul II.

²¹ Dom Gérard, sermon du 2 août 1987, *Fideliter* n° 67 janvier-février 1989, p. 5.

²² Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de juillet-août 1989, p. 13-14.

Horaire des messes

Dimanche

- 8h00 : Messe lue
- 9h00 : Messe chantée grégorienne
- 10h30 : Grand-messe paroissiale
- 12h15 : Messe lue avec orgue
- 16h30 : Chapelet
- 17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
- 18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{ère} et 2^e classe.

mière tentation consiste à maintenir de bons rapports avec le pape ou les évêques actuels. Évidemment il est plus normal d'être en harmonie avec les autorités que d'être en conflit avec elles. La Fraternité sera alors accusée d'exagérer les erreurs du Concile Vatican II, de critiquer abusivement les écrits et les actes du pape et des évêques, de s'attacher avec une rigidité excessive aux rites traditionnels et, en définitive, de présenter une tendance au sectarisme qui la conduira un jour au schisme. Une fois mentionné le mot schisme on s'en servira comme d'un épouvantail pour faire peur aux séminaristes et à leurs familles, les conduisant à abandonner la Fraternité d'autant plus facilement que les prêtres, les évêques et Rome elle-même prétendent offrir des garanties en faveur d'une certaine Tradition. »²³

16- La position des ralliés conduit-elle au schisme ?

La position des ralliés conduit au schisme. Car le schisme consiste non seulement à refuser la primauté du pape mais à refuser la Tradition. Or, participer à cette démolition de la Tradition participe d'une attitude schismatique.

« Cette Église conciliaire est une église schismatique, parce qu'elle rompt avec l'Église catholique de toujours. Cette Église conciliaire est schismatique parce qu'elle a pris pour base de sa mise à jour des principes opposés à ceux de l'Église catholique. L'Église qui affirme de pareilles erreurs est à la fois schismatique et hérétique. Cette Église conciliaire n'est donc pas catholique. »²⁴

« Dans la mesure où le pape s'éloignerait de cette tradition, il deviendrait schismatique, il romprait avec l'Église. (...) Tous ceux qui coopèrent à l'application de ce bouleversement acceptent et adhèrent à cette nouvelle église conciliaire et entrent dans le schisme. »²⁵

17- Les sacrements des prêtres ralliés sont-ils valides ?

Les sacrements des prêtres ralliés sont valides dans la mesure où



Procession de la Fête-Dieu à Saint-Nicolas le 3 juin



leurs ordinations le sont (pour les sacrements qui requièrent la prêtrise chez le ministre). Or, on peut avoir un doute sur le sacerdoce de clercs ralliés qui ont été ordonnés par des évêques eux-mêmes douteusement sacrés en raison d'intentions équivoques et du nouveau rite des sacres épiscopaux (après 1968).

Quant aux confirmations données dans les communautés ralliées, le doute de la validité se pose de surcroît relativement à la matière utilisée pour le Saint-Chrême. Si l'huile n'est pas de l'huile d'olive, comme cela est aujourd'hui autorisé et pratiqué, un doute demeure. « Tous ces séminaristes qui sont ici présents, si demain le bon Dieu me rappelle, et ce sera sans doute sans tarder, eh bien, ces séminaristes de qui recevront-ils le sacrement de l'ordre ? Des évêques conciliaires, dont les sacrements sont tous douteux, parce qu'on ne sait pas exactement quelles sont leurs intentions ? Ce n'est pas possible ! »²⁶

18- Peut-on se rendre aux messes des « ralliés » ?

Non, on ne peut pas se rendre aux messes des ralliés, premièrement parce que l'assistance à la messe

est une profession publique de la foi et que cette profession de foi est altérée par les ralliés, deuxièmement parce que l'assistance à la messe ralliée entraîne une relativisation des oppositions doctrinales, troisièmement parce qu'une telle assistance développe des contacts périlleux pour la foi.

« Ils disent aussi : la messe est bien, nous y allons.

Oui, il y a la messe. Elle est bien, mais il y a aussi le sermon ; il y a l'ambiance, les conversations, les contacts avant et après, qui font que tout doucement on change d'idées. C'est donc un danger et c'est pourquoi d'une manière générale j'estime que cela fait un tout. On ne va pas seulement à la messe, on fréquente un milieu.

Il y a évidemment des gens qui sont attirés par les belles cérémonies qui vont aussi à Fontgommery.

²³ Lettre de Mgr Lefebvre à Mgr de Galarreta en 1989.

²⁴ Réflexions, 29 juillet 1976, *Itinéraires*, La condamnation sauvage, n°40.

²⁵ Mgr Lefebvre, interview au *Figaro* du 02 août 1976.

²⁶ Mgr Lefebvre, sermon des sacres.

bault, où l'on a repris la messe ancienne. Ils se trouvent dans un climat d'ambiguïté qui à mon sens est dangereux. Dès lors que l'on se trouve dans cette ambiance, soumis au Vatican, soumis en définitive au Concile, on finit par devenir œcuméniste »²⁷.

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Gaspard PICOT	2 juin
Alice JOVENÉ	9 juin
Pierre VILOTIC	9 juin
Lucas DELATTRE	16 juin
Margot LACHANT	23 juin

Ont contracté mariage devant l'Église

Frédéric LE CONTE avec Marie-Amélie BLIN	16 juin
--	---------

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

André VIDAL, 86 ans	7 juin
Jean RIDEAU, 82 ans	14 juin



Mercredi
15 août 2018

Grande procession en
l'honneur de la Sainte-Vierge
dans les rues de Paris

Départ de Saint-Nicolas-
du-Chardonnet à 16h

19- Quelle doit être notre attitude vis-à-vis des ralliés ?

« [Dom Gérard] voudrait en même temps garder l'amitié et le soutien des traditionalistes, ce qui est inconcevable. Il nous accuse d'être "résistantistes" »²⁸.

« Nous n'aurons plus aucun rapport avec le Barroux et nous avertirons tous nos fidèles de ne plus soutenir une œuvre désormais dans les mains de nos ennemis, ennemis de Notre-Seigneur et de son Règne universel »²⁹.

« Il est clair que tous ceux qui nous quittent ou qui nous ont quittés pour sédévacantisme ou parce qu'ils veulent être soumis à la hiérarchie actuelle de l'Église tout en espérant garder la Tradition, nous ne pouvons plus avoir de rapports avec eux. Ce n'est pas possible. Nous disons, nous, que l'on ne peut pas être soumis à l'autorité ecclésiastique et garder la Tradition. Eux affirment le contraire. C'est tromper les fidèles. (...) nous voulons être absolument indemnes de compromission tant à l'égard des sédévacantistes qu'à l'égard de ceux qui veulent être soumis à l'autorité ecclésiastique »³⁰. « Qu'on ait des contacts avec eux pour les ramener à la Tradition, les convertir, à la rigueur. C'est le bon œcuménisme. Mais donner l'impression qu'on regrette presque, et qu'après tout on irait bien parler avec eux, ce n'est pas possible »³¹.

20- Ne faudrait-il pas au contraire s'unir et faire un front commun ?

« Le pacte d'alliance était en vigueur depuis 15 ans. Il n'était que de le renouveler le 30 juin dans l'unanimité doctrinale et prudentielle : c'était indispensable pour continuer le combat pour le Christ Roi. (...) Celui [Dom Gérard] qui a rompu l'alliance sacrée en appelle maintenant à une nouvelle alliance »³².

« Je crois que ce qui a contribué à perdre Dom Gérard c'est son souci de "s'ouvrir à tous ceux qui ne

sont pas avec nous et qui peuvent aussi profiter de la liturgie traditionnelle". Nous voulons essayer, disait-il, de ne plus avoir cette attitude critique, stérile, négative. Nous allons nous efforcer d'ouvrir nos portes à tous ceux qui éventuellement n'auraient pas nos idées, mais qui aimeraient la liturgie, afin de les faire profiter aussi des bienfaits de la vie monastique. Dès cette époque je m'étais inquiété de ce que je considérais comme une opération très dangereuse. C'était l'ouverture de l'Église au monde et on a bien dû constater que c'est le monde qui a converti l'Église. Dom Gérard s'est laissé contaminer par ce milieu qu'il a reçu dans son monastère »³³.

21- N'est-ce pas un peu sévère ?

« Mais non. (...) Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons eu des difficultés avec Rome. Ce n'est pas par plaisir que nous avons dû nous battre. Nous l'avons fait pour des principes, pour garder la foi catholique. Et ils étaient d'accord avec nous. Ils collaboraient avec nous. Et puis tout à coup on abandonne le vrai combat pour s'allier aux démolisseurs sous prétexte qu'on leur accorde quelques privilèges. C'est inadmissible. Ils ont pratiquement abandonné le combat de la foi. Ils ne peuvent plus attaquer Rome »³⁴. ●

²⁷ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de janvier-février 1991.

²⁸ Mgr Lefebvre, lettre du 18 août 1988 au père Thomas d'Aquin.

²⁹ Mgr Lefebvre, lettre du 18 août 1988 au père Thomas d'Aquin.

³⁰ Conférence à Flavigny, décembre 1988, *Fideliter* n° 68, p. 16.

³¹ L'Église infiltrée par le modernisme, p. 139.

³² Abbé Schmidberger, *Fideliter* n° 65 septembre-octobre 1988, p. 20.

³³ Mgr Lefebvre, *Fideliter* n° 66 de novembre-décembre 1988, p. 14-15.

³⁴ Entretien exclusif avec Mgr Marcel Lefebvre, *Fideliter* n° 79 de janvier-février 1991.

Le problème du mal

Par l'abbé Nicolas Cadiet

Parmi les arguments que les philosophes opposent à l'existence de Dieu, c'est peut-être celui du mal qui touche le plus. On acceptera à la rigueur que le monde soit tributaire de son existence à un être transcendant, à une cause première, à un premier moteur. Mais on se scandalise de ce qu'il y ait tant de maladies, de catastrophes ou de malice ici-bas. Si Dieu existe, pourquoi permet-Il tout cela ? Peut-il être bon et cependant laisser ses créatures souffrir pour rien ? Ou bien s'il est bon, ne doit-on pas conclure qu'il est impuissant, puisqu'il ne parvient pas à faire tourner convenablement la grande machine de sa création ?

Deux blasphèmes

Ces remises en cause sont des blasphèmes : non seulement Dieu existe, mais encore il est bon et tout-puissant. C'est ce qu'il a lui-même fait comprendre au saint homme Job. Le diable s'est acharné sur l'infortuné pour ébranler sa fidélité, et lui a ravi successivement ses biens, ses enfants et sa santé. Il ne lui reste plus que son épouse qui le houspille et l'invite à maudire le jour de sa naissance, et ses amis qui lui font sentencieusement la leçon : l'homme n'est éprouvé que par châtement pour ses péchés. Que Job reconnaisse enfin le mal qu'il a fait et il sera soulagé !

Mais Job proteste : il est mieux placé que personne pour savoir qu'il est innocent, et demande à Dieu même des comptes sur cette épreuve inintelligible. Au terme de discours qui relèvent du dialogue de sourds, Dieu lui-même intervient et répond à Job : « Quel est celui qui obscurcit les pensées par des discours inconsidérés ? Ceins tes reins comme un homme ; je t'interrogerai, et tu me répondras. Où étais-tu quand je jetais les fondements de la terre ? Dis-le-moi,



Saint homme Job vilipendé par sa femme et ses amis

si tu as de l'intelligence. Sais-tu qui en a réglé les mesures, ou qui a tendu sur elle le cordeau ?... » Dieu exige de Job de reconnaître sa toute-puissance et la sagesse ineffable de ses desseins. Vaincu, Job se soumet et renonce à demander des comptes à Dieu qui le récompense par une nouvelle prospérité. Et l'histoire s'arrête là.

Entre temps, Job n'a toujours pas compris ce qui lui est arrivé ! La réponse est évoquée dans le récit succinct du début de la Genèse, celui de la sentence portée sur Adam et Ève, mais l'explication ne viendra que bien plus tard, dans les épîtres de saint Paul.

La réponse du philosophe

Mais on peut déjà élaguer certaines difficultés. Lorsqu'on parle de mal, on évoque la frustration qu'un être

endure lorsqu'il est privé de ce qu'il est en droit d'attendre. Si un arbre est stérile, c'est un mal car les êtres vivants ont normalement la capacité de se reproduire. Mais s'il ne parle pas, il n'y a rien à y redire, car ce n'est qu'un arbre. Si un homme est aveugle, c'est encore un mal. S'il pèche, c'est un mal car sa nature est faite pour connaître, aimer et accomplir le bien. S'il est puni pour une faute qu'il n'a pas commise, c'est un mal parce qu'il est en droit d'être traité avec justice.

Commençons par le mal des êtres sans raison. Les interactions entre les divers êtres de la nature empêchent parfois que certains atteignent leur perfection naturelle. Un sol ou un climat ingrat ne permettront pas à tel arbre de se développer de manière suffisante

pour produire des fruits. Parfois une espèce fait les frais des besoins existentiels d'une autre : même au paradis terrestre, les lions auraient mangé les gazelles – ce qui ne scandalise apparemment pas les écologistes qui veulent réintroduire les loups dans nos forêts. On peut toujours regretter l'extinction d'une espèce, mais il n'y a pas lieu d'en faire le reproche à Dieu qui en donnant à la nature ses lois lui a laissé le soin d'opérer ses propres régulations.

Si on passe au mal qui affecte les hommes, il faut d'abord expliquer le péché. Mais nous en avons l'expérience, il nous suffit d'être libres pour avoir la possibilité de choisir le mal, que ce soit sous le coup de la passion, par surprise, ou encore froidement. Il n'est pas question d'en imputer la faute à Dieu, mais à l'homme qui fait mauvais usage de ses facultés et fait preuve de mauvaise volonté. Notre-Seigneur le relève dans la parabole de Lazare et du mauvais riche : « S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, alors ils ne croiront pas, même si quelqu'un ressuscite d'entre les morts. » (Lc 16, 31) En enfer, il n'y a que des volontaires.

Ce ne sont donc pas ces sortes de maux qui constituent des objections suffisantes à l'existence, ou aux attributs de bonté et de toute-puissance de Dieu. C'est bien plutôt la souffrance des innocents, qui apparaît comme une injustice, car il revient à Dieu d'être en dernière instance le juge des vivants et des morts.

La réponse du théologien

C'est à saint Paul qu'il a été donné de fournir l'explication de la souffrance de l'innocent : « De même que par un seul homme le péché est entré dans ce monde, et par le péché la mort, ainsi la mort a passé dans tous les hommes, par celui en qui tous ont péché. » (Rm 5, 12) La Genèse en décrivant la scène, n'avait pas explicité la portée du geste d'Adam et de la sentence

divine. C'est saint Paul qui l'a fait, et la réponse au problème de la souffrance des innocents est celle-ci : puisqu'en Adam tous ont péché, il n'y a pas d'innocent !

Mais alors que dire de l'enfant tué dans le sein de sa mère ? Qu'a-t-il fait de mal ? Certes rien personnellement, et c'est pourquoi aucune instance humaine ne peut revendiquer un droit à le tuer, car il n'a lui-même perpétré aucune injustice. Mais ce que saint Paul affirme avec l'autorité d'un apôtre, c'est qu'en Adam tout le genre humain a péché contre Dieu, de sorte que tous ont part à sa culpabilité et donc à sa peine.

On a quelque peine à se représenter comment les milliards d'hommes qui n'existaient pas encore lors du péché originel ont pu être coupables avec Adam. Mais le mystère révélé est là, et on peut s'en approcher en comparant l'humanité à un corps dont les membres assument les actes de la tête, ou à une famille qui pâtirait tout entière de la disgrâce de son chef. Recevoir la nature humaine depuis Adam par voie de génération implique d'appartenir à ce corps où à cette famille, et d'en hériter les tares, comme les promesses. Ainsi le péché originel dans l'homme né d'Adam est vraiment une faute du fait de la volonté du premier père qui engageait toute sa descendance ; tout homme encourt donc son châtement, à savoir les peines de cette vie, la privation de la vision béatifique, et bien sûr la nécessité de mourir un jour – mais quand et comment, cela n'est pas déterminé, et il n'appartient à personne d'en décider à la place de la Providence, soit pour soi-même, soit pour un autre.

La tâche confiée à saint Paul de révéler une telle malédiction semble bien ingrate. Mais ce n'est pas un hasard s'il lui a aussi été donné de révéler le mystère de la charité divine : « La connaissance de Dieu sans celle de sa misère fait l'or-

gueil, dit Pascal. La connaissance de sa misère sans celle de Dieu fait le désespoir. La connaissance de Jésus-Christ fait le milieu, parce que nous y trouvons et Dieu et notre misère. »¹ Et ainsi, là où la misère a abondé, l'exultation de l'Apôtre des Nations surabonde : « À moi, le plus petit de tous les saints, a été accordée cette grâce d'annoncer parmi les Gentils les richesses incommensurables du Christ, ... À cause de cela je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, ... Qu'Il vous donne, selon les richesses de Sa gloire, ... qu'étant enracinés et fondés dans la charité, vous puissiez comprendre, avec tous les saints, quelle est la largeur, et la longueur, et la hauteur, et la profondeur, et connaître l'amour du Christ, qui surpasse toute connaissance, de sorte que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu. » (Eph 3, 8 ; 14 ; 16-19). Ce mystère, c'est celui de la souffrance rédemptrice. « Une seule goutte de sang, dit le Père Dehau, et même le moindre acte auraient suffi, mais... il y a les terribles exigences de l'amour qui dépassent infiniment celles de la justice. [...] La justice se serait contentée de la première, l'amour, et l'amour tout seul, exigera la dernière. »

La réponse de Dieu

La révélation du mystère du salut a montré la grandeur de la souffrance chrétienne.

Alors que sainte Thérèse d'Avila voyageait un jour de tempête, et que la voiture qui la conduisait devait traverser un gué, le tout fut précipité à l'eau. La sainte s'écria : « Seigneur, il ne manquait plus que cela ! » Une voix répondit : « Ma fille, c'est ainsi que je traite mes meilleurs amis. »² Et la sainte du tac au tac : « Alors je comprends pourquoi vous en avez si peu ! »

¹ *Pensées*, Pléiade, n°527.

² Marcelle Auclair, *Vie de sainte Thérèse d'Avila*, p.415.

Saint Paul, un grand ami de Jésus s'il en est, se glorifie de ses infirmités et de ses souffrances pour que la force du Christ habite en lui (II Cor 12, 9). Alors, qu'il y a-t-il de si désirable dans la souffrance ? En premier lieu la sagesse. « Celui qui n'a pas été éprouvé, que sait-il ? » (Eccli 34, 9). La peine donne une idée de ce que peut être le péché, elle fait prendre la mesure des choses. « Le bonheur m'a parfois dilaté, mais la douleur m'a souvent fait grandir. » « Nous ne sommes pas comme les pommes : lorsqu'elles subissent un choc, elles s'abîment. Nous, lorsque nous subissons un choc, nous mûrissons. » (Gustave Thibon)

Elle donne également de comprendre celui qui souffre. « Qui est faible sans que je sois faible ? Qui est scandalisé, sans que je

brûle ? » (II Cor 11, 29) Ce que le péché originel a apporté, c'est que, ce qu'on devait sans lui obtenir dans la paix et la joie, à savoir la charité mutuelle et la sagesse, est désormais marqué du signe de la croix.

La faute originelle a donc donné à Dieu l'occasion de se faire Sauveur, et la souffrance rédemptrice devient un moyen de lui être uni : « Et je vis, non ce n'est plus moi, mais c'est le Christ qui vit en moi ; et si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est livré lui-même pour moi. » (Gal 2, 20) « Maintenant je me réjouis dans mes souffrances pour vous, et ce qui manque aux souffrances du Christ, je le complète dans ma chair pour son corps, qui est l'Église. » (Col 1, 24)

Notre réponse

En fin de compte, d'où vient le mal ? « C'est l'ennemi qui a fait cela », dit le maître de la moisson dans la parabole de l'ivraie. Pourquoi Dieu l'a-t-il laissé faire ? « C'est pour que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui », répond Jésus (Jn 9, 3).

Ce n'est donc pas Dieu qui a fait le mal, lui qui a créé les choses pour qu'elles soient (Sap 1, 14) ! Mais en permettant le mal, la sagesse divine nous donne l'occasion de lui opposer notre réponse : celle qui, comme le dit encore Gustave Thibon, consiste à « laisser la plaie ouverte » : cette plaie qui, comme le Cœur sacré de Jésus, reste toujours ouverte, ne s'infecte pas, et d'où jaillissent des « fleuves d'eau vive » (Jn 7, 38). ●

Le vivant portrait du crucifié

Par l'abbé François-Marie Chautard

Le Christ a pris forme humaine pour rendre visible l'invisible. Cette révélation de Dieu ne s'est pas achevée à son Ascension, puisqu'en retournant vers son Père, Notre-Seigneur a envoyé l'Esprit de sainteté. Depuis, chaque siècle apporte son lot de bienheureux, dont la vie parfaite et conforme au Christ semble renouveler son Incarnation. La vie extérieure de certains saints épouse parfois si pleinement celle du Christ qu'ils revivent la Passion dans leur chair.

Saint François d'Assise est le plus connu d'entre eux et les artistes se sont plu à illustrer le Poverello recevant les stigmates. D'autres saints ont connu ce phénomène extraordinaire comme sainte Catherine de Sienne ou Madame Acarie – bienheureuse Marie de l'Incarnation – dont les stigmates demeurèrent cachés.

Cependant, jusqu'à ce 20 septembre 1918, pas un seul prêtre, pourtant uni sacramentellement au Christ prêtre, n'avait encore été choisi pour renouveler dans sa chair le mystère du Sacrifice de la Croix. En ce 20 septembre 1918, alors qu'il est en prière devant un crucifix

apposé devant le chœur des moines, des rais de lumière s'échappent du crucifié pour aller se ficher telles des flèches dans ses mains, ses pieds et son côté. Ce jeune capucin âgé de 31 ans l'ignore encore mais il portera pendant cinquante ans, jusqu'au 20 septembre 1968, les marques visibles de la Passion du Christ qu'il revivra quotidiennement.

Une des missions de Padre Pio commence : rendre visible la croix de Jésus-Christ, éclairer les âmes sur la réalité du sacrifice opéré sur les autels, rappeler aux prêtres et aux fidèles la vocation « victimale » du sacerdoce : « Si le grain ne meurt, il ne porte pas de fruit » ; « Ce que vous m'avez vu faire, faites-le à votre tour ».

Né le 25 mai 1887 d'une famille paysanne, le petit Francesco Forgione est le quatrième d'une fratrie de sept. Ses parents vivent fort modestement, et habitent Pietrelcina dans une pauvre demeure. Ce sont de solides chrétiens, durs à la tâche. L'église paroissiale est dédiée à saint Pie 1^{er}, pape et martyr, et c'est en son honneur que le jeune capucin s'appellera fra Pio.

Petit garçon, Francesco est d'emblée favorisé de visions et phénomènes extraordinaires. Depuis ses plus jeunes années jusqu'au soir de sa vie, Padre Pio sera familier des visites angéliques, des apparitions mariales et... des violences démoniaques. Pour l'heure, le jeune enfant croit

qu'il en est de même pour tous les autres garçons de son âge.

Prenez garde, cher lecteur, car c'est ici que la dévotion pour le Padre Pio pourrait se fourvoyer. Comme l'enseignent les auteurs spirituels, les phénomènes extraordinaires ne sont pas la sainteté ; ils l'accompagnent quelquefois, souvent même ; ils peuvent être là sans elle, mais ils doivent en être soigneusement distingués. Si Padre Pio est un saint, il le doit, non à des bilocations et autres phénomènes étranges, mais à ses vertus héroïques.

Et le petit Francesco en montre dès son plus jeune âge. Sa mère ne le retrouve-t-elle pas couché à même le sol, la tête sur une pierre ? Sa piété est solide, son obéissance avérée, son application à l'étude et aux devoirs plus qu'admirable, et sa camaraderie exemplaire.

À quinze ans, une étrange vision lui révèle implicitement son avenir : un ange l'invite à combattre un géant bien plus fort que lui. Rechant à l'épreuve, le jeune adolescent affronte le combat et l'emporte. Divine réminiscence de David contre Goliath, la Providence annonce à Francesco la violence des combats qui l'attendent.

Quelques semaines plus tard, le 22 janvier 1903 – il a donc quinze ans¹ – il entre au noviciat des capucins de Morcone où il prend le nom de Fra Pio da Pietrelcina.

Sa mère est présente, mais son père est aux États-Unis où il est allé travailler pour payer les études de ses enfants. Pendant 7 ans au total (3 et 4), ce père admirable aura été séparé d'une épouse non moins admirable et de ses bons enfants pour assurer la subsistance de tous.

Les études des jeunes novices sont suivies jusqu'en 1909. Le jeune moine s'y révèle sérieux, studieux et capable, sans être brillant.

Vers la fin de ses études, il gravit rapidement les marches du sanctuaire ; recevant les premiers ordres mineurs en 1908, il est ordonné diacre l'année suivante en juillet 1909.



Padre Pio (1887-1968)

Mais les épreuves de santé s'abatent sur le jeune moine. Il doit interrompre ses études et même la vie conventuelle si bien qu'il reçoit l'ordre de se reposer dans sa famille à Pietrelcina. Ce repos temporaire durera... sept ans. Malgré cette difficulté, il est ordonné prêtre à la cathédrale de Benevento le 10 août 1910 et célèbre sa première messe à Pietrelcina le 14 août.

Éloigné des autres capucins, en proie à d'éprouvantes épreuves intérieures, cette période est marquée par une correspondance régulière avec le Père Agostino, son directeur spirituel, qui l'engage à coucher sur le papier son combat intérieur et les grâces insignes qu'il reçoit.

Tandis que quelque supérieur envisage de le renvoyer à la vie séculière, on l'enjoint en 1911 de reprendre la vie conventuelle. Agacé, le démon s'acharne tant à frapper et à remuer en tout sens le jeune mystique que le gardien du couvent, mû par une inspiration toute franciscaine, ordonne à Padre Pio d'obtenir la grâce d'être désormais tourmenté... en silence. Grâce accordée la nuit même pour la plus grande joie des capucins un peu lassés et des villageois un peu inquiets.

Mais très vite la fragilité de la santé de Padre Pio l'oblige à retourner à Pietrelcina. Les médecins peineront d'ailleurs à diagnostiquer le mal. L'un d'entre eux ira même jusqu'à pronostiquer sa mort dans la semaine.

Quoi qu'il en soit, il quitte de nouveau Pietrelcina pour Foggia dont l'air ne lui convient pas. Le 28 juillet 1916, on lui conseille de se rendre à San Giovanni Rotondo, pour s'y reposer quelques semaines. Il y restera jusqu'à sa mort...

Semi-vivant, il est tout de même appelé au front jusqu'à ce qu'on y regarde d'un peu plus près. De cette époque date une photo où l'on voit le frère capucin devenu un conscrit portant uniforme et fusil, sans avoir jamais tiré un coup de fusil au feu et l'air tout de même un peu décalé. C'est de ce moment que date l'une des toutes premières manifestations de bilocation. Les Italiens viennent d'essuyer la sévère défaite de Caporetto le 24 octobre 1917, et le général Cardonna, commandant en chef, décide de mettre fin à ses

¹ Comme la « petite » Thérèse rappelée à Dieu six ans plus tôt en 1897.

jours ; tandis qu'il s'apprête à porter la main à son arme, un capucin, entré dans son bureau, le persuade de renoncer à son geste malheureux. Convaincu, le général remercie et congédie le bon père. Derechef, il s'empresse de se renseigner auprès de ses subordonnés pour savoir qui était ce père qu'ils avaient laissé entrer. Aucun ne l'avait vu passer. Ce n'est que longtemps après que le général reconnaîtra le bon père sur une photo.

Revenu dans son couvent après cette parenthèse militaire, il reçoit la grâce d'une blessure d'amour le 30 mai 1918. Le 5 août, c'est la transverbération et le 20, les stigmates avec une douleur intense. Qu'on ne s'y trompe pas. Comme il l'écrit au père Agostino, son directeur spirituel, « en comparaison de ce que je souffre dans ma chair, les combats spirituels que j'endure sont bien pires (...) je vis dans une nuit perpétuelle... Tout me trouble, et je ne sais pas si j'agis bien ou mal. Je peux voir que ce n'est pas du scrupule : mais le doute que je subis si je suis en train de plaire à Dieu ou non m'écrase ».

Dans un premier temps, Padre Pio songe à soigner ses plaies. Inutilement. À les dissimuler. Vainement. Le pèlerinage à San Giovanni Rotondo vient de commencer.

De 1918 à 1921, l'apostolat du père s'accroît d'une manière importante et les médecins venus observer les plaies repartent convaincus de leur caractère inexplicable. Le pape Benoît XV va jusqu'à dire que « le Padre Pio est un de ces hommes que le bon Dieu envoie sur terre de temps en temps pour convertir les peuples ».

L'année 1921 change le cours des événements. Une cabale ecclésiastique de prêtres concubinaires, concussionnaires et présidée par un évêque simoniaque, trouve crédit à Rome. L'évêque de Manfredonia, dont dépend le couvent de San Giovanni Rotondo, va jusqu'à affirmer



La Casa Sollievo della sofferanza, hôpital fondé par Padre Pio à San Giovanni Rotondo en 1956

avoir vu le Padre Pio se parfumer, se poudrer et mettre sur ses plaies de l'acide nitrique pour creuser les stigmates ! Et les chanoines de San Giovanni Rotondo – du moins certains – de gloser sur les recettes juteuses opérées par les capucins grâce à leur « stigmatisé ». Le pire est qu'ils sont pris au sérieux.

Inquiétée par cette parole épiscopale et ces propos canoniaux, Rome se méfie... des capucins. S'ensuit une difficile période pour le Padre Pio qui se voit petit à petit retirer l'apostolat qui lui était confié. On parle même de le transférer dans un autre couvent. Il n'en faut pas plus pour amener la population civile qui veut garder et défendre son « santo ». On frise l'insurrection. Alors qu'il s' imagine partir de ce petit village perché sur le promontoire du Gargano, le Padre Pio rédige cette lettre touchante, dont les derniers mots sont aujourd'hui gravés dans la crypte qui abrite son ancienne sépulture.

« Je me souviendrai toujours de cette population généreuse dans mes pauvres prières, en implorant pour elle la paix et la prospérité. En signe de prédilection – ne pouvant rien faire d'autre – j'exprime le désir, si

mes supérieurs ne s'y opposent pas, que mes os reposent dans un coin tranquille de cette terre ».

Un supérieur capucin envisage même d'exfiltrer le Padre Pio dans un tonneau volumineux posé sur une charrette. Obéissant mais non servile, et encore moins stupide, le père gardien refuse cette mascarade. Les sanctions continuent de pleuvoir sur le pauvre prêtre. Le 23 mars 1931, le Saint-Office lui interdit tout ministère, toute célébration publique de la messe et tout contact avec un capucin extérieur à son couvent. Stoïque quand il découvre au réfectoire la lettre que par discrétion, ses confrères avaient différé de révéler, il s'effondre en larmes en arrivant à sa cellule. Témoin de cette scène, un bon frère le plaint. Digne de la réponse aux pieuses femmes de Jérusalem, le père le détrompe et lui explique qu'il pleure sur toutes les âmes qui seront privées par là de grâces de conversion.

Reclus, Padre Pio en profite pour lire, notamment L'histoire de l'Église de Rohrbacher, et pour « avaler » en une journée *La divine comédie*, quitte à avoir – quel paradoxe ! – des maux de tête en arrivant en paradis.

En 1933, les sanctions sont progressivement levées. Padre Pio reprend son ministère, particulièrement au confessionnal, qui le retient régulièrement jusqu'à 10 heures par jour. Des années paisibles s'écoulent. En 1940, grand malade s'il en fut, le padre Pio lance le projet de ce qui deviendra la Casa Sollievo della sofferanza, un vaste hôpital doté d'un matériel moderne et pourvu de médecins éminents. Comme dans toutes les œuvres providentielles, les embûches ne manquent pas, mais l'hôpital pourra être inauguré en mai 1956. Il existe toujours.

Simultanément, le padre Pio lance des groupes de prière qui se répandent dans le monde entier via principalement le réseau de ses dirigés parmi lesquels figurent des francs-maçons, des escrocs, un ténor célèbre (Gigli) ou des femmes légères.

Si Pie XII lui confie des intentions de prières, sa mort en 1957 ouvre une nouvelle page douloureuse pour le capucin. Certains de ses confrères haut placés regardent avec un intérêt peu religieux les sommes énormes qui transitent par ses mains. Ils veulent les reprendre à leur compte. Une cabale « fraternelle » appuyée par les autorités de l'Ordre se met en place ; on ira jusqu'à placer des micros dans la cellule et le confessionnal du Padre. L'affaire sera découverte – le père s'en plaindra à certains de ses amis – et les coupables de cette surveillance bien peu évangélique seront déchargés de leurs fonctions et placés dans d'autres couvents.

La fin de sa vie sera plus paisible, quoique toujours adonnée au ministère si prenant des âmes.

Deux événements des derniers mois de sa vie retiendront l'attention. La nouvelle messe, connue en mai 1968, est précédée de messes normatives. Le Padre Pio demande à

conserver la messe de toujours, ce qui lui est accordé.

Durant la même année 1968, le 25 juillet paraît l'encyclique de Paul VI sur la contraception. Le Padre Pio, qui n'a pas deux mois de vie devant lui, et qui est au sommet de sa vie mystique, envoie une lettre de remerciement au pape pour cette encyclique si controversée.

Cet autre curé d'Ars voit sa fin arriver. Dans la nuit du 20 au 21 septembre 1968, cinquante ans jour pour jour après leur apparition, les stigmates disparaissent : la peau des mains redevient lisse et nette sans aucune marque de cicatrisation. Son jubilé de sang est achevé. L'éternité



Padre Pio et Mgr Lefebvre en 1967

approche et la nuit du 22 au 23 septembre, Padre Pio remet sa belle âme à Dieu.

Épilogue : Mgr Lefebvre et le Padre Pio

À la fin de l'été 1967, Mgr Lefebvre, alors en Italie, fit le trajet jusqu'à San Giovanni Rotondo. La rencontre fut brève. Mgr Lefebvre demanda la bénédiction au Padre pour le prochain chapitre des pères du Saint-Esprit. L'humble capucin déclina en répondant que c'était plutôt à Mgr de la lui donner. Politesse de saints.

Ces deux grands hommes d'Église furent très différents. L'un était prêtre, l'autre évêque, l'un fut l'objet de nombreux phénomènes extraordinaires, l'autre n'a laissé que

le souvenir énigmatique d'un songe mystérieux à Dakar.

Tous deux présentent pourtant des ressemblances importantes.

Tous deux souffrirent pour l'Église par l'Église.

Tous deux furent victimes de véritables persécutions de l'autorité. Cette persécution fut toutefois très différente quant à leur objet et quant à la réaction.

Les persécutions dont fut l'objet le Padre Pio furent personnelles, liées pour l'une à la jalousie de prêtres séculiers dissolus, et pour l'autre à des capucins cupides. Ces persécutions entraînèrent des peines injustes auxquelles le Padre Pio se soumit avec une obéissance héroïque.

Le cas est différent pour Mgr Lefebvre. Les persécutions vinrent de sa volonté de garder la foi et la messe de toujours et de son refus des erreurs conciliaires et de la liturgie nouvelle. Des motifs de foi présidaient à ces persécutions qui dépassaient de loin une question disciplinaire et sa personne. Aussi Mgr Lefebvre se résolut-il à désobéir à ces injonctions pour un motif

supérieur à l'obéissance purement formelle. Sa foi fut ici héroïque là où son obéissance eût été servilité confortable et prudence de la chair.

Un deuxième trait de ressemblance tient dans leur compréhension profonde du Saint Sacrifice de la Messe. Tous deux, l'un par sa manière toute mystique de célébrer la messe comme la montée vers le calvaire, l'autre, par sa spiritualité toute tournée vers le Saint Sacrifice, n'ont cessé de rappeler la dimension sacrificielle et expiatoire de la messe que la nouvelle liturgie mit sous le boisseau. Tous deux, l'un par une vie littéralement crucifiée, l'autre, par son apostolat pour le sacerdoce, ont rappelé la place centrale du prêtre dans l'œuvre de la Rédemption. ●

Les cérémonies de distribution des prix au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Par Vincent Ossadzow

Rite commun à toutes les maisons d'éducation, la distribution des prix marque solennellement la fin des études au terme de l'année scolaire. Dès les débuts du petit séminaire (ouvert en 1810), cet événement se compose de discours entre les proclamations des lauréats, sous forme d'exercices littéraires confiés aux élèves, moteur d'émulation entre les classes supérieures. Ce sont donc les jeunes gens, et non le supérieur ou les professeurs, qui effectuent publiquement la prestation.

Une vitrine instituée par l'abbé Frère...

Sous l'abbé Antoine-Philippe Frère, supérieur de la maison dans les années 1820, ces cérémonies sont de véritables séances littéraires données par les élèves de rhétorique et de première, présentant tour à tour leurs compositions, tantôt en latin, tantôt en français, parfois en vers.

Le 31 juillet 1821, la séance est présidée par Mgr de Quélen, coadjuteur de l'archevêque de Paris. Après une ode latine lue par un élève de rhétorique, un autre rhétoricien déclame un éloge de saint Nicolas, évêque de Myre et patron du petit séminaire. Puis un autre condisciple prononce un discours latin (composé entièrement par lui) de Las Casas au roi Ferdinand d'Espagne en faveur des Indiens opprimés par les Espagnols. Enfin, Félix Dupanloup, également élève de rhétorique cette année-là, clôt la cérémonie en prononçant en latin le panégyrique de Berchmans¹.

La cérémonie de l'année suivante, toujours présidée par Mgr de Quélen, voit dans son programme un panégyrique en latin consacré à l'abbé Bourdoise, fondateur du séminaire ; un éloge de saint Jean-Baptiste, en latin, « dont le séjour au désert peut servir de modèle à notre séjour au petit séminaire » ; puis un éloge de saint Paul, en français, « que cette année, sur la demande de M. Frère,

monseigneur donna pour second patron au séminaire ».

L'année 1824 donne lieu à une dispute cherchant à déterminer laquelle des vertus acquiert la primauté ici bas. L'état de la question est précisé dans un préambule, sous



Mgr De Quélen (1778 - 1839)

forme de narration poétique. Un premier élève s'efforce de prouver que l'homme vertueux en qui domine la force est plus utile à la religion et à la patrie que celui en qui domine la douceur. Dans un autre discours, un condisciple défend les prérogatives de la douceur contre la force. Choisi pour arbitre, un dernier élève examine alors les raisons

des deux orateurs : ses sympathies sont pour l'avocat de la douceur, mais il laisse à l'auditoire le soin de juger en dernier ressort.

La cérémonie de 1825 vient rechercher, en trois discours, « laquelle de ces trois causes, la puissance des armes, la littérature et la religion, est la plus efficace pour donner à un peuple la prééminence ». Celle de 1826 traite, en deux discours, la question de savoir « lesquels des orphelins ou des vieillards ont plus de droit à notre compassion ».

... portée à son apogée par l'abbé Dupanloup

De 1837 à 1845, le petit séminaire de Paris vit sa splendeur sous la direction de l'abbé Dupanloup. Pour la cérémonie de distribution des prix, le supérieur donne un écrin de son établissement religieux à admirer au tout-Paris. Présidée par l'archevêque ou l'un de ses représentants, cette cérémonie est le couronnement de l'année. Le 28 juin 1839, la journée est présidée par Mgr Garibaldi, nonce apostolique, l'archevêque Mgr de Quélen étant malade.

L'Académie de Saint-Nicolas se surpasse et reconstitue, pour l'assistance, le déroulement du concile de Clermont de 1094, où l'appel

¹ Jean Berchmans (1599-1621), jésuite flamand et étudiant brillant, décédé très jeune en Rome ; canonisé par Léon XIII en 1888.

du pape lança la première croisade. Concile français, pape français, entreprise française : tout est réuni pour mettre en avant la catholicité de la France. Se répartissant les rôles, les élèves déclament les textes qu'ils ont eux-mêmes composés, certes avec le soutien et les corrections avisées de leurs professeurs. Pierre l'Hermitte s'exprime en français ; puis Urbain II parle en latin ; un ambassadeur de Constantinople énonce son message en grec ; un chevalier envoyé par Raymond de Toulouse s'exprime en français ; l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, en latin ; un troubadour, en français ; enfin, un chœur de musiciens entonne un hymne guerrier en strophes latines, composé en partie par Ernest Renan, élève de seconde.

Le 30 juin de l'année suivante, c'est Mgr Affre, nouvel archevêque, qui préside. Après un éloge au nouveau prélat récité par un élève, Ernest Renan lit une version tirée du Dialogue des orateurs de Tacite et une narration latine où il dit adieu aux lettres. Puis quatre membres de l'Académie offrent une composition qu'ils nomment Charlemagne fondant une académie dans son palais, où les élèves peuvent alterner les trois langues classiques.

Au printemps 1841, Mgr Affre préside toujours la cérémonie de distribution des prix. Outre le nonce Mgr Garibaldi, il est entouré de plusieurs autres prélats, de M. de Rambuteau, préfet de la Seine, et des pères de Ravignan, jésuite, et Lacordaire, dominicain. Trois jeunes orateurs se succèdent et chantent, mêlant histoire et patriotisme, les gloires de la France militaire, de la France littéraire et de la France religieuse.

Les élèves classés reçoivent, comme de coutume, de beaux livres récompensant leurs efforts. Terminant sa seconde en 1840, Renan obtient le second prix d'excellence, les

premiers prix de version latine, version grecque et narration latine, et le second prix d'histoire. Ces succès lui permettent de recevoir, en reconnaissance, les *Cœuvres choisies* de saint Augustin, en deux volumes, les *Homélie*s choisies de saint



Ernest Renan (1823 - 1892)

Jean Chrysostome, la *Perfection chrétienne* du père Rodriguez, enfin la *Bibliothèque du prédicateur*, en deux volumes, qu'il échange avec un camarade contre l'*Histoire des variations des églises protestantes* de Bossuet, en trois volumes.

Des thèmes plus graves au tournant du siècle

La fin du XIX^e siècle voit l'enseignement ecclésiastique subir les persécutions d'une politique anticléricale de l'État. Par deux lois en 1881 et 1882, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, institue l'école publique, laïque et obligatoire. Récupérée ainsi par l'État, l'enseignement est par la suite peu à peu interdit à l'Église. En ces heures graves, les supérieurs du petit séminaire reprennent la parole aux élèves et rappellent les droits inaliénables de l'Église et les bienfaits de l'éducation catholique. Les grandes vertus éducatives et

morales sont placées au centre de ces interventions.

Professeur de rhétorique, l'abbé Adolphe Bridier traite, en 1888, *Des lectures*. L'année suivante, l'abbé Moulin, professeur de seconde, aborde l'Éducation de la volonté. En 1891, *La noblesse du caractère* est décrite par l'abbé Bridier. En 1897, l'abbé Léon Joly, supérieur, discours sur *La loi de la conscience*. L'année suivante, l'abbé Lucas, professeur de rhétorique, s'exprime À propos d'un nouveau système d'éducation nationale. Nouveau supérieur, l'abbé Bridier traite, en 1899, de *La part de la famille dans l'œuvre du Petit Séminaire*. Deux ans plus tard, l'abbé Prandi, professeur d'histoire, traite *Du rôle de l'éducation dans l'histoire*. En 1901, M. Trésal, professeur d'anglais, fait un rappel sur Dupanloup éducateur, thème suivi deux plus tard d'un Lacordaire éducateur, par l'abbé Louis, professeur de quatrième. Enfin, l'abbé Pierre Schœnher, professeur de seconde et historien de la maison, relate en 1906 *Ce que disent nos plus vieux murs, à la veille de l'expulsion du petit séminaire*.

Cet exercice littéraire prend fin avec l'expulsion du petit séminaire par la République radicale en décembre 1906. Héritage de nos anciennes institutions, l'art oratoire, célébrant l'excellence de l'instruction catholique, n'est appelé qu'à renaître dans nos sociétés. ●

² Sorte de société littéraire fondée sous l'abbé Dupanloup, l'Académie de Saint-Nicolas regroupe les élèves les plus brillants de rhétorique et de première ; son rôle est de produire et d'encourager des travaux en visant la perfection de l'art littéraire, en français, latin et grec.

³ Venant de Tréguier, Ernest Renan étudie au petit séminaire de 1838 à 1841 en se classant parmi les premiers, puis poursuit au grand séminaire de Saint-Sulpice, qu'il quitte avant la prêtrise.

▶ Activités de la paroisse

Dimanche 1^{er} juillet

- ♦ 10h30 : première messe de M. l'abbé Tassot
- ♦ Sur le parvis, vente de gâteaux au profit de la troupe scout

Lundi 2 juillet

- ♦ 17h45 : 2^{des} vêpres de la dédicace de Saint-Nicolas
- ♦ 18h30 : messe chantée de la dédicace de Saint-Nicolas

Mardi 3 juillet

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de la Visitation de la T.S. Vierge
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie (dernier)

Vendredi 6 juillet

- ♦ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint-Sacrement jusqu'à minuit
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe votive chantée du Sacré-Cœur

Samedi 7 juillet

- ♦ 18h30 : messe votive chantée du Cœur Immaculé de Marie

Dimanche 8 juillet

- ♦ 10h30 : première messe de M. l'abbé Perrot

Samedi 14 juillet

- ♦ 15h00 : mariage de Leonardo Buscemi et de Sarah-Alexandra Hleap

Judi 19 juillet

- ♦ 18h30 : messe chantée de st Vincent de Paul

Mercredi 25 juillet

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Jacques

Judi 26 juillet

- ♦ 18h30 : messe chantée de sainte Anne

Vendredi 3 août

- ♦ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint-Sacrement jusqu'à minuit
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe votive chantée du Sacré-Cœur

Samedi 4 août

- ♦ 18h30 : messe votive chantée du Cœur Immaculé de Marie

Lundi 6 août

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de la Transfiguration de Notre-Seigneur

Vendredi 10 août

- ♦ 18h30 : messe lue avec orgue de st Laurent

Mardi 14 août

- ♦ 17h45 : 1^{eres} vêpres de l'Assomption

Mercredi 15 août

- ♦ Assomption de la Très Sainte Vierge Marie – fête d'obligation – horaires du dimanche
- ♦ 15h30 : 2^{des} vêpres de l'Assomption
- ♦ 16h00 : procession avec renouvellement du vœu de Louis XIII

Judi 16 août

- ♦ 18h30 : messe lue avec orgue de saint Joachim

Mercredi 22 août

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée du Cœur Immaculé de Marie

Vendredi 24 août

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Barthélémy

Samedi 25 août

- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Louis

Samedi 1^{er} septembre

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe votive chantée du Cœur Immaculé de Marie

Dimanche 2 septembre

- ♦ 17h00 : 1^{eres} vêpres de st Pie X avec mémoire du 15^{eme} dimanche après la Pentecôte

Lundi 3 septembre

- ♦ 17h45 : 2^{des} vêpres de saint Pie X
- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Pie X

Judi 6 septembre

- ♦ Rentrée de l'école Saint-Louis

Vendredi 7 septembre

- ♦ 9h00 : messe de rentrée de l'école St-Louis
- ♦ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint-Sacrement jusqu'à minuit
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe votive chantée du Sacré-Cœur

Samedi 8 septembre

- ♦ 18h30 : messe chantée de la Nativité de la Très Sainte Vierge

Lundi 10 septembre

- ♦ À partir de la messe de 18h30, réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX et des anciens retraitants

Mardi 11 septembre

- ♦ 20h00 : reprise du cours de doctrine approfondie

Judi 13 septembre

- ♦ 20h00 : reprise du cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 14 septembre

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de l'exaltation de la Sainte Croix

Samedi 15 septembre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 14h30 : reprise du cours de catéchisme pour enfants
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de Notre-Dame des Sept Douleurs

Mardi 18 septembre

- ♦ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Judi 20 septembre

- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 21 septembre

- ♦ 10h30 : mariage de Thomas Stannus et Anne Castellan
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de st Matthieu

Samedi 22 septembre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 14h30 : cours de catéchisme pour enfants
- ♦ 15h30 : mariage de Damien Guével et Caroline Grundstein

Dimanche 23 septembre

- ♦ 10h30 : messe de rentrée de la troupe scout
- ♦ 17h45 : concert spirituel d'orgue

Mardi 25 septembre

- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Judi 27 septembre

- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 28 septembre

- ♦ 17h45 : 1^{eres} vêpres de saint Michel

Samedi 29 septembre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 14h30 : cours de catéchisme pour enfants
- ♦ 17h45 : 2^{des} vêpres de saint Michel
- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Michel

Dimanche 30 septembre

- ♦ Solennité de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus aux messes de 10h30 et 18h30

Pendant le mois d'octobre, office du rosaire tous les soirs à 17h45

Mardi 2 octobre

- ♦ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 3 octobre

- ♦ 18h30 : reprise des messes chantées des étudiants (sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus)
- ♦ 20h00 : réunion du Cercle Saint-Louis

Judi 4 octobre

- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 5 octobre

- ♦ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ♦ De 18h30 à 20h30, en salle des catéchismes, consultations notariales gratuites
- ♦ 20h00 : rentrée des Jeunes Pros

Le Chardonnet

Journal de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Émeric Baudot

Maquette et mise en page :
www.topazegraphic.com

Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

